Paris, le 10 janvier 2021. A l'heure où nous voyons fleurir des pratiques sauvages et dangereuses de l'esthétique, la Société Française de Dermatologie (SFD) et son groupe de Dermatologie Esthétique et Correctrice (gDEC) rappellent qu'il est primordial que ces soins soient pratiqu
és par des médecins ayant une formation pour la pratique de ces techniques et une bonne connaissance de l'anatomie
(nerfs, vaisseaux, muscles...)
du visage.

Nous déconseillons fortement l'achat sur le web par les particuliers d'ampoules d'acide hyaluronique dont on ne conna
î
t ni la provenance ni la composition. Il ne
faut
pas acheter non plus
ces produits directement
à la pharmacie.

Nous rappelons qu'il est dangereux et interdit de s'injecter soi-même ou entre amis des acides hyaluroniques, de la toxine botulique, ou de les faire injecter par des personnes non-médecins et non qualifiées.

Les risques sont importants si les injections sont réalisées par des personnes non formées, allant de nodules, d'infections voire de nécroses cutanées et même de cécité si un embole d'acide hyaluronique passe dans un vaisseau. Il en va de même avec les autres techniques de dermatologie esthétique :
la toxine botulique ne s'injecte qu'en des points bien précis, les peelings doivent être appliqués avec prudence sur la peau pour éviter toute br
û
lure et séquelles possibles, les lasers et technologies apparentées (lampes pulsées,

cryolipolyse, ultrasons…) doivent être réalisés par des mains expertes pour obtenir les meilleurs résultats en prenant soin d'éviter brulures et autres effets secondaires.

A ce titre, les dermatologues, experts de la peau, lors de leur formation reçoivent un enseignement de dermatologie esthétique et correctrice, de l'ensemble de ses techniques pour les pratiquer en sécurité après un diagnostic adapté et être disponibles en cas d'effets secondaires.

On ne peut confier son visage ou son corps qu'à des médecins experts qui injecteront des produits certifiés, de bonne qualité, pratiqueront des actes esthétiques et lasers après une formation initiale et continue pour respecter au mieux la santé et le bien-être de leurs patients.

Nicolas Dupin, Président de la Société Française de Dermatologie
Serge Dahan, Président du Groupe de Dermatologie Esthétique et Correctrice (gDEC)

A propos de la société Française de Dermatologie et de pathologie sexuellement transmissible
Association reconnue d'utilité publique depuis 1895, la Société Savante a pour mission, la promotion des actions de santé publique, de prévention et d'éducation dans tous les domaines de la dermatologie que ce soit à travers le soutien
de
la recherche médicale, le développement de la formation continue ou l'évaluation des soins
.

Pour amplifier son soutien à la Recherche, le Fonds de dotation de la SFD permet par ailleurs de subventionner des projets de recherche chaque année, dans des domaines très divers comme la génétique, les médicaments innovants et l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies dermatologiques.

La SFD a aussi pour objectif d'informer le grand public sur la dermatologie, ses maladies et leurs traitements en particulier.

La SFD est administrée par un Conseil d'Administration comprenant des dermatologues

libéraux, hospitaliers et hospitalo-universitaires, renouvelés par tiers chaque année qui élisent les membres du Bureau : le Président, 3 Vice-présidents, le Secrétaire Général et le Trésorier.